

Depuis la plus haute Antiquité l'occupation humaine modèle le paysage. L'histoire de St-Martin-de-Castillon, qui deviendra le Paradou, le 1<sup>er</sup> vendémiaire de l'an V, le 23 septembre 1796, est le reflet de la civilisation méditerranéenne qui au cours des siècles s'implante de plaine en habitat perché, de versant cultivable en forteresse médiévale et transforme le paysage depuis les collines jusqu'au Marais des Baux en partie grâce à l'irrigation. Le milieu sec de la garrigue cède le pas aux terres plus humides et cultivées de la Vallée des Baux, terres qui glissent vers le marais. Source, gaudre, puits, lavoir, fontaine, fiole d'irrigation, l'eau y est sans cesse présente et suit cette pente. Sans oublier l'aqueduc du Sud des Alpilles qui apportait son eau pour entraîner les moulins de Barbegal et a laissé les vestiges de la Burlande.

Les Alpilles ont offert des abris aux hommes de la Préhistoire. Les archéologues ont relevé nombre de grottes, plates-formes et autres types d'habitats tant perchés que sur les piémonts. Sur le territoire du Paradou, les traces d'occupation sont ténues, le peuplement organisé commence à la Protohistoire avec les Celto-ligures (le peuple Gaulois, chez nous).

A l'époque protohistorique, les Alpilles sont peuplées par des Celtes-ligures, les Salyens. La capitale de leur confédération est Entremont (près d'Aix-en-Provence) où ils sont souvent en conflit avec les Massaliotes, les Grecs installés à Marseille. A la fin du II<sup>ème</sup> av. plus près de nous, ils occupent Tarascon, Arles, St-Gabriel, Glanum (St-Rémy-de-Provence). A Glanum, habitat important, les Glaniques occupaient la partie Sud du site autour de la fontaine à laquelle ils vouaient sans doute un culte. Dans les Alpilles Sud, des habitats groupés, perchés et parfois fortifiés attestent d'une occupation archéologiquement reconnue. Ainsi, sur les hauteurs de la Pène, sur le site de Castillon, les vestiges d'un rempart antique en grand appareil de taille hellénistique (en chevrons) témoignent de leur installation. Des traces de cases retrouvées extra-muros sur la crête opposée complètent cet habitat. Il faut donc imaginer un premier Paradou, perché, dominant le marais qui fait vivre les occupants en complément du pastoralisme. Lors de la fouille du site qui s'est achevée en 1988, arêtes, os de mouton près des plaques-foyers, témoignaient de cette vie. Avec l'occupation romaine, cet habitat se disperse, l'habitat gallo-romain est rural.

Cette période voit aussi l'installation d'une nécropole près de la source de l'Arcoule, au Nord de l'actuel village du Paradou. Cette zone de l'Arcoule est une zone cultuelle. Les fouilles menées sur le site, nous ont offert des stèles, des poteries et le superbe lion anthropomorphe assis qui devait veiller sur le passage des humains vers l'au-delà. Il trône à présent à l'entrée du Musée de l'Arles Antique. Au Musée des Baux, la reconstitution de la caisse funéraire d'une tombe à incinération expose urnes et poteries du peuple Salyen.

Nous avons évoqué les habitats du site de Castillon et de la nécropole près de l'Arcoule, deux occupations au Sud et au Nord du village actuel, toutes deux liées à l'eau. A Castillon, c'est la présence du marais riche en flore et faune qui attire les hommes, au Nord, c'est peut-être le culte de l'eau en la présence de la source de l'Arcoule. L'Arcoule, qui a inspiré le nom du bulletin municipal, mais qui en réalité est mieux définie par les Arcoules. Le ruisseau naît au pied des Alpilles et très vite s'enrichit de l'eau d'autres petites sources avant même de couler vers l'actuel Paradou. Les Arcoules, vous les retrouvez le long de l'école, près du Bistrot du

Paradou. Ces deux branches coulent sous les maisons, sous le passage piéton le long de la route de Saint-Roch, se rejoignent sous le Calada avant de filer vers le marais. Les Arcoules coulaient mais ont momentanément disparu, du moins nous l'espérons, après les épisodes de sécheresse.

Pour revenir à l'histoire, nous sommes dans une plaine riche, les sols sont fertiles et les ruisseaux qui descendent des Alpilles ne laissent pas indifférent l'occupant Romain. La conquête terminée, les Romains installent cadastre, modes de vie, modes d'exploitations des sols. Les indigènes, peu à peu, se rapprochent des *villae*, domaines agricoles romains. Même si le site perché de Castillon subsiste, des traces d'habitat au pied du rocher de la Pène ont été mises au jour lors des fouilles et témoignent du déplacement des centres de vie. Sur le territoire actuel de la commune, des vestiges de *villae* sont présents. Ces domaines étaient alimentés en eau par les Arcoules et sans doute par de petits aqueducs provenant du collecteur du site de la Burlande, bassin de convergence des deux branches de l'aqueduc Sud des Alpilles qui alimentaient l'Arles antique en eau puis plus tard, Arles et la Meunerie de Barbegal...

La colonisation romaine marque donc la fin de l'Age du fer. Aux Tours de Castillon, l'habitat gallo-romain s'étend sur plus d'un hectare en dehors des fortifications de l'ancien oppidum. Les communications sont assurées dans l'Empire romain par des voies comme la voie Aurelia qui reliait l'Italie et les pays ibériques. Au Sud des Alpilles, il faut imaginer cette voie depuis Saint-Gabriel, à l'Ouest, passant par Estoublon, les Clapiers, la Burlande, le centre de notre village, le Sud de Maussane et rejoignant Mouriès pour grimper sur la Crau en direction du Merle, Salon-de-Provence, Pélissanne, puis Eguilles et Aix.

Au Paradou, nous avons évoqué la présence de *villae*. Une d'entre-elles a fait l'objet d'une fouille de sauvetage en 1990 lors de l'aménagement du carrefour de la D17 et de la route des Baux, c'est la villa de Saint Martin du Paradou. Les éléments de la fouille permettent de dater ce site aux siècles :IV<sup>ème</sup>, V<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup>ap. J.-C. Il était implanté autour de l'église actuelle. La fouille a révélé la présence d'une villa avec habitation et communs.

Au Haut Moyen Age, le lieu est toujours occupé, la nécropole mise au jour et des éléments de poterie en témoignent. Un hameau est installé autour de son église. Un texte de 961 donne mention de l'église de Saint Martin en Félaurie, la Vallée de Félaurie s'appellera plus tard la Vallée des Baux. Cette église reste l'église paroissiale jusqu'à ce que Sainte Marie de Castillon la concurrence. Mais, n'anticipons pas.

Plus au Sud, le site haut de Castillon est lui aussi habité ainsi que le pied du rocher de la Pène. Nous sommes donc, sur le territoire de l'actuel Paradou, en présence de plusieurs hameaux voués en majorité à l'agriculture et qui bénéficient du marais, des sources et des aménagements d'adduction d'eau mis en place par la romanisation.

Les prospections offrent peu de renseignements sur le Haut Moyen Age - du VII<sup>ème</sup> au IX<sup>ème</sup> siècles. Seule la fouille de la Villa Saint-Martin - bulletin n°5 - nous indique un habitat étendu encore évoqué dans des textes de 1030. Dès le X<sup>ème</sup> siècle, l'histoire de la Vallée des Baux et de notre village va suivre celle des seigneurs des Baux.

Au X<sup>ème</sup> siècle, on trouve trace du Castrum Baucio - les Baux. Il appartient à Pons le Jeune, noble, parent de l'archevêque d'Arles. Il est en bordure du territoire de Félaurie qui appartient à ce même archevêque. On trouve mention d'une motte castrale (système défensif, embryon de château fort) sous le nom de : « Le Castelar », tenue par un vassal au nord de la chapelle Saint Martin en Félaurie, elle devait peut-être protéger le site. Elle disparaît très vite des textes.

A l'issue des deuxièmes guerres baussenques qui opposent les seigneurs des Baux aux comtes de Provence de la maison de Barcelone, les textes mentionnent le Castrum de Castellon. Au XI<sup>ème</sup> siècle, les terres des Baux appartiennent au comte de Provence qui les met sous la tutelle de l'archevêque d'Arles et des seigneurs des Baux qui y placent eux-mêmes des vassaux. Tout le territoire se réorganise.

Des bulles papales de 1118 et 1123 mentionnent Saint-Martin sous la tutelle de Castellon. L'habitat s'y déplace. Hugues des Baux favorise ces mouvements de population. En effet, il vend le marais aux hommes de Castellon, leur accordant l'exploitation et une série de privilèges. Il fait ériger la chapelle castrale Sainte Marie qui prédomine au détriment de Saint Martin. Si l'on ajoute une période troublée par les guerres baussenques, on comprend que les habitants se déplacent vers le rocher de la Pène et le marais se mettant ainsi sous la protection du Castrum.

Forts de la reconnaissance de l'archevêque d'Arles, et du bail emphytéotique signé avec Hugues IV des Baux, ceux que l'on appelle « les hommes de Castellon » exploitent le Marais des Baux, 1800 hectares depuis les Eaux Claires à Mouriès jusqu'au détroit de Barbegal qui fait le lien avec les eaux du Marais de Montmajour, propriété de l'abbaye. Ils y récoltent la sagne (joncs) et le pabel (paille) utilisés pour les constructions. Les cases sont faites de mur en torchis : paille + brique d'adobe (argile), la charpente des toits est couverte de joncs. Ils vivent de la pêche - anguilles, carpes et brochets sont appréciés à la table des seigneurs - et de la chasse. Le Nord du site actuel est occupé par les cultures et l'élevage.

Le castrum compte quatre tours, il en subsiste trois sur le site actuel. La paroi naturelle et des murailles en assurent la protection. L'entrée se fait au pied de la tour du Nord/Ouest. On y pénètre le bouclier au bras gauche pour protéger le cœur. Au pied du donjon, sur la partie sud, à flan de paroi, s'élevait la chapelle castrale.

Une partie de la population se concentre à l'intérieur des murs : le seigneur vassal du Seigneur des Baux et sa suite, les militaires, des artisans attachés à la vie du site des résidents plus « aisés ». Le peuple vit au pied des fortifications et du rocher de la Pène, des traces de cabanes, un four ont été mis au jour autour du castrum. A l'intérieur des murs, il faut imaginer une partie basse, avec des habitats peut-être avec étage, disposés le long de quelques ruelles et adossés au rempart, une partie haute avec donjon réservée aux militaires et au seigneur du lieu.

La vie a dû y être paisible jusqu'à ce que les conflits dans la famille des Baux mettent les habitants de la vallée en danger.

Les guerres Baussenques font parties des multiples conflits moyenâgeux inextricables.

La lignée des Seigneurs des Baux commence en 970 avec Pons le Jeune qui reçoit des terres autour de l'église St Martin en Félaurie, l'église actuelle du Paradou, celle-ci restant attachée à l'abbaye de Montmajour.

A partir de Hugues, la seigneurie prend le nom « des Baux ». Son fils, Guillaume Hugues se lie d'amitié avec le comte de Toulouse, c'est à partir de ce choix que les discordes voient le jour. Les jeux des héritages, mariages, alliances secrètes font que la seigneurie des Baux, se retrouve sous la domination du Comte de Barcelone, devenu en partie héritier du Comte de Provence, il est ennemi juré du Comte de Toulouse. Les querelles des « grands » mettent la Provence à feu et à sang. « Les hommes de Castellon » seront emportés dans des années de guerre baussenques.

Les occupants du site jouissent du marais contre le paiement de trente sols de cens<sup>1</sup> annuels payés à Pâques. Les hommes de Castellon continuent à vivre de la pêche, de la chasse, de la sagne<sup>2</sup> et du pabel<sup>3</sup>. En 1210, Hugues IV des Baux leur cède les paluds, le marais, en emphytéose<sup>4</sup> perpétuelle. Mais si la fouille du castrum a livré maintes traces d'anguilles,

même de couleuvres, les carpes sont réservées à la vente et ne sont pas consommées par les habitants modestes autour du marais des Baux.

Les conflits permanents par insoumission, vengeances, affaiblissent la seigneurie des Baux. Elle tombe aux mains du comte de Provence en 1426 et bientôt du royaume de France.

Sous le règne de Raymond de Beaufort, vicomte de Turenne, la ruine du castrum de Castillon est consommée. Le château est probablement détruit par Turenne lui-même. Les habitants reviennent vers la chapelle de Saint-Martin de Castillon, le quartier Brabant.

<sup>1</sup> Sol : monnaie

Cens : redevance, impôt seigneurial

<sup>2</sup> Sagne : chaume tiré des roseaux

<sup>3</sup> Pabel : fourrage

<sup>4</sup> Emphytéose : bail immobilier

Les fouilles archéologiques témoignent d'un abandon lent du site des Tours de Castillon au XV<sup>ème</sup> siècle. Les habitants reviennent s'installer près de l'église Saint-Martin, sur la hauteur du Mas de Brabant, au pied du Touret Rascla, le long de l'Arcoule, le long de l'avenue Jean Bessat, de la route de Belle Croix, sur le Caladat, la route Saint Roch, autour de l'église. A partir de l'abandon du site des tours de Castillon, nous n'avons plus de documentation archéologique mais les écrits de l'Abbé Paulet pour seules références.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, on relève les traces de maisons et de puits au quartier Brabant. Les moulins s'installent le long de l'Arcoule : moulins à blé, moulins à parer. Le reste de la population vit de la terre.

En 1623, un premier procès oppose les mouliniers aux habitants de Saint-Martin-de-Castillon. On exige d'eux, l'entretien du cours d'eau qu'ils monopolisent trop souvent au détriment des cultures. Le manque d'entretien provoque des inondations, endommage les cultures. « Les dits Seytour, Manson, Peyre » feront réparer à leurs frais le passage et le pont Saint-Martin pour permettre le passage du bétail. Il y a sept moulins hydrauliques.

L'Arcoule joue donc un grand rôle dans la prospérité et l'installation du village. Elle est aussi la cause des litiges entreusiniens, agriculteurs et habitants. Comme dans de nombreux villages de Provence, l'eau est le centre de la vie.

XVII<sup>ème</sup> siècle, une majorité de population de Saint-Martin-de-Castillon est catholique mais on compte un certain nombre de familles protestantes. Un dicton nous dit :

A Mouriès, lou diable i'es ;  
A Maussano, i'a si bano ;  
Mai au Paradou, i es tout.  
*A Mouriès, il y a le diable ;  
A Maussane, il y a ses cornes ;  
Mais au Paradou, il y est tout.*

Le diable en question n'est autre que le protestantisme.

Les mouliniers négligent les injonctions du premier procès.

En 1731, les consuls exigent qu'ils respectent le texte dans les quinze jours. Pendant la Révolution, le texte est prorogé par les citoyens Laclavaire et Boyer.

Le 23 septembre 1796, le village devient une commune et prend le nom du Paradou. La première mairie s'installe dans la maison que l'on voit encore sur l'intersection du chemin de

Meindray et de la D17, le long du gaudre.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle vivra la grande sécheresse. L'administration municipale et départementale met alors en œuvre la construction d'un barrage qui doit retenir l'eau et capter les eaux souterraines. L'état ne finance que les eaux destinées à l'agriculture et non à la consommation. Ce projet de barrage capote. L'ingénieur Livon propose alors de creuser une galerie pour capter les eaux souterraines ;mais,c'est le projet de l'ingénieur Domergue, qui consiste à faire remonter l'eau de la source par un système de siphon, qui est retenu. Il met fin aux inégalités entre usiniers et population. Des 7 moulins, que compte alors Le Paradou, il n'en reste que deux « Pastresson et les Arcades », celui de Serrier est transformé pour la mouture de la bauxite.

En 1861, l'école de garçons voit le jour, elle est suivie en 1867 par l'école des filles. En 1876, la mairie s'installe entre les deux.

Enfin, c'est en 1896, que la petite gare, « Le Paradou - Les Baux », située sur la route des Baux, l'actuelle route de l'Arcoule, accueille le train à vapeur du chemin de fer régional.

Au XX<sup>ème</sup> siècle, Le Paradou suit le cours de l'histoire, les deux guerres mondiales, les changements technologiques. Il demeure un village voué essentiellement à l'agriculture jusqu'à l'entrée dans le XXI<sup>ème</sup> siècle où l'urbanisation importante en fait un village résidentiel et touristique.

Recherches M et D Valadier pour « Terres des Baux, d'hier et d'aujourd'hui ».